

# Conseil école du mardi 19 mars 2024 à 18h

## Présents :

*Les communes* : / Mme Baud, Conseillère Municipale Villers-Buzon / Mme Gaiffe, Conseillère municipale à Jallerange / M. Aubry Maire à Mercey le Grand / Mme Bourgeois, responsable du service scolaire de la CCVM / Mme Cuinet responsable éducation CCVM / Mme Tonéatti à Courchapon.

*Le périscolaire* : Mme Burriel Directrice à Lantenne Vertière

Les parents : Mme Tombolini Classe GS / Mr Bonnet Classe CE-CE1 / Mme Bon CE2 / Mme Gaiffe CM1 / Mme Vuillier CM1- CM2 / Mme Carteron CM2 / Mme Groperrin GS-CP

*Les enseignants* : Mme Heurteaux, PS-MS et Directrice Ecole / Mme Vanlande GS / Mme Poirey-Vagnaux CP-CE1 / Mme Boillin CE1-CE2 / Mme Régnier CE2 / Mme Reuche CM1 / Mr Schuler CM2/

Excusés : Mr Malésieux, Président de la CCVM et Maire de Lantenne  
Mr Marillier Classe GS, Mr, Secq Classe 2 PS/MS, Mme Borronero Lentz classe CE1/CE2, Mme Brochet, Conseillère municipale au Mouterot

Absents : Mme Labouriaux Da Silva PS-MS classe 1 / Mr Cagnion, Conseiller à Berthelange/  
Représentant de la commune d'Etrabonne

## 1. Les effectifs / Les prévisions pour septembre 2024

Actuellement :

Classe 01 Petite moyenne sections	Mme DA SILVA Fanny Mme HEURTEAUX Isabelle	PS – MS 17+12	29
Classe 02 Petite Moyenne sections	Mme DA SILVA Fanny Mme JANDOT Catherine	PS – MS 17+11	28
Classe 03 grande section	Mme VANLANDE Marie	GS	24
Classe 04 grande section Cours Préparatoire	Mme PARELLE Cécile	GS – CP 6+18	24
Classe 05 Cours préparatoire Cours élémentaire 1	Mme POIREY VAGNAUX Catherine	CP – CE1 13+10	23
Classe 06 Cours élémentaires 1ère et 2ème années	Mme BOILLIN Nicole	CE1 – CE2 14+9	23
Classe 07 Cours élémentaire 2ème année	Mme REGNIER Céline	CE2	25
Classe 08 Cours moyen 1ère année	Mme REUCHE Stéphanie	CM1	26
Classe 09 Cours moyens 1ère et 2ème années	M. GABET Thomas	CM1 – CM2 13+12	25
Classe 10 Cours moyen 2ème année	M. SCHULER Jérôme	CM2	28

**TOTAL : 255 élèves**

Prévisions pour septembre 2024 : 28 élèves de PS sont répertoriés  
40 CM2 passent en 6ème

Notre prévision d'effectif est donc de 243 élèves à la rentrée de septembre 2024.  
Les inscriptions des futurs élèves en PS peuvent se faire du 2 avril au 17 mai. Les dossiers peuvent

être retirés à la CCVM, à l'école ou téléchargés sur le site.

Les informations sont affichées dans chaque Mairie des villages de notre école.

## **2. Fonctionnement école :**

### **\* Absences et retards :**

- **Les absences** : Nous avons encore quelques dysfonctionnements : il est impératif que les familles envoient directement l'information au maître ou à la maîtresse de la classe par mail. Vous pouvez doubler sur l'adresse école. Les jours de décharge de direction sont plus simples à gérer que les autres jours sur le téléphone fixe.

- **Les retards** : Ils désorganisent la classe et pénalisent les enfants. Les familles doivent donc respecter les horaires pour ne pas déranger l'organisation de l'école. **Nous ne pourrions plus ouvrir les locaux après 8h45 et 14h.** (sauf pour les élèves qui ont des suivis déclarés chez des spécialistes) Le matin, la porte reste déjà ouverte plus longtemps car nous sommes déjà obligés d'attendre les bus (celui de Villers-Buzon arrive toujours entre 8h35 et 8h40).

Proposition de mise en place d'une affiche supplémentaire plus claire sur l'ouverture et la fermeture de l'école : l'école et le Périscolaire n'ouvriront plus les portes après 8h45 et 14h.

**\* Les exercices de sécurité** : Nous rappelons que les exercices sont obligatoires et qu'ils ne peuvent être supprimés comme on nous l'a demandé car anxiogènes.

A ce jour 2 exercices ont été réalisés : l'exercice incendie en présence des responsables sécurité (gendarmes et pompiers)

Nous referons un exercice du même type sur la prochaine période. L'exercice anti-intrusion a également été fait : test des alarmes/explications données aux enfants. Nous avons signalé que les classes étant bien insonorisées nous n'entendons pas correctement les alarmes. M. Le Maire de Mercey-Le-Grand rapporte qu'il existe des systèmes d'alarme reliés pouvant être placés dans chaque classe ; il transmettra les informations à la CCVM.

L'exercice académique concernant la sécurité en cas d'intempérie sera réalisé début avril. (Confinement dans les classes)

**\*Les travaux dans les écoles** : Les fiches sont régulièrement envoyées à la CCVM. Merci pour la réactivité des employés à chaque fois.

Nous avons revu avec le responsable sécurité, les problèmes de porte sur l'extérieur, les attaches des gouttières. Information de la persistance du manque de savons et porte-savons dans les classes.

**\*Le stationnement** : nous avons envoyé un mail aux parents pour que les places de parking du haut soient bien réservées aux différents personnels. Il est un peu juste sur certaines journées où nous avons des stagiaires.

Une plainte de famille remet en question l'attention des parents qui se garent et reculent sans regarder autour : accident grave évité de justesse. Demande d'une signalisation plus précise sur la façon de se garer (en marche arrière). Demande que les conducteurs soient très vigilants lors de leurs manœuvres.

Les places de parking réservées aux familles vont augmenter (1 autre parking près du cimetière et un autre parking en bas vers le pont dès la fin des travaux).

**\*Le périscolaire** : Parole donnée à Mme Burriel : depuis janvier 2024, augmentation des effectifs sur le temps méridien (jusqu'à 170 élèves régulièrement) ; turn-over des animateurs impliquant des adaptations nécessaires sur ce temps de midi. Le soir, il y a une stabilité des animateurs en place.

Plusieurs gros projets à venir :

- « Le livre » avec exposition des productions des enfants à Vesoul le 25 mai, agrémentée d'ateliers gérés par des médiateurs ;

- « scrapbooking » avec mise en place d'une correspondance extérieure (maison de retraite...)

- « les jeux olympiques »

Le roulement mis en place pour alterner l'ordre des groupes d'enfants allant manger a apporté une amélioration du bien-être dans ce temps méridien.

Effectifs : matin 30/35, midi 150 en moyenne, lundi vendredi avec des effectifs plus bas, mardi les

effectifs sont les plus élevés.

Une troisième semaine d'ouverture durant les vacances d'été a été validée pour le mois de juillet (du 8 au 26).

**\*Les convenances de l'école :** nous regrettons d'avoir des familles qui par mails ou sur RDV se comportent de façon agressive ; les règles d'une grande école sont plus exigeantes que celles que l'on peut avoir dans de petites structures. Elles s'appliquent à tous et on ne peut faire sans arrêt des exceptions... Il y a des obligations et des droits pour tous... Nous rappelons ce soir le règlement intérieur de notre école qui précise ces droits et devoirs :

**Les parents :**

***Droits :*** les parents sont représentés au conseil d'école et associés au fonctionnement de l'école. Des échanges et des réunions régulières doivent être organisés par le directeur d'école et l'équipe pédagogique à leur attention.

***Obligations :*** les parents sont garants du respect de l'obligation d'assiduité par leurs enfants ; ils doivent respecter et faire respecter les horaires de l'école, justifier les absences. Ils doivent également être garants de tous les actes de leurs enfants. Tous les échanges avec l'équipe éducative doivent restés cordiaux et respectueux.

*Ils doivent par ailleurs prendre connaissance des travaux présentés par l'école.*

**Les personnels enseignants et non enseignants**

***Droits :*** tous les personnels de l'école ont droit au respect de leur statut et de leur mission par tous les autres membres de la communauté éducative. Tous les échanges doivent restés cordiaux et respectueux.

Les personnes présentes à ce conseil tiennent à informer qu'ils sont en accord avec ces rappels et informent qu'ils soutiennent pleinement tout le personnel de l'établissement sur ce sujet. Nous les en remercions.

**3. Les projets pédagogiques :**

- **Le livret scolaire de la PS au CM2** : nous avons opté au cycle 1 pour un carnet de réussites transmis aux familles par mail 2 fois par année scolaire (comme le LSU pour les cycles 2 et 3).

Il n'y aura plus de passage de dossier papier.

Contrairement au LSU il n'y a pas de code d'accès. Le livret est transféré par mail à chacun des 2 parents.

Les LSU quant à eux sont consultés par les familles grâce à un identifiant donné.

Ce choix a été décidé pour une meilleure continuité dans la passation des résultats dans le 1<sup>er</sup> degré et le second degré.

- **Le projet informatique** : nous sommes en attente des décisions CCVM. Qu'en est-il à ce jour ? Le plan territoire numérique : validation du devis d'une trentaine de mini-ordinateurs avec claviers, sur chariot pour être transmis de classe en classe et qui au cours des années changeront d'école. Nous rappelons l'importance d'avoir du matériel dans les classes pour valider les compétences demandées dans nos programmes. Les élèves du cycle 3 ont besoin d'un matériel fixe permettant chaque année de faire acquérir les connaissances et compétences attendues. De plus les élèves doivent pouvoir répondre aux exigences des enseignants du collège à leur entrée en sixième (la passation des évaluations se fait dès la 6<sup>ème</sup> sur tablette..., rédaction, transmission de productions scolaires par le numérique). Refaire le point du matériel informatique : manque, défectueux...avec peut-être l'aide d'une personne ressource sur la Mairie de Mercey le Grand (proposition de Mr Bonnet)

- **Le projet pédagogique de l'école :**

Notre projet d'école a été construit en fonction des évaluations des écoles précédentes et des

évaluations nationales des CP et CM1. Il est validé par l'Inspection Académique pour les années qui viennent.

Pour **dégager 3 axes stratégiques**, nous avons repris les forces que nous pouvions avoir dans les écoles précédentes et les points des évaluations nationales qui mettaient en évidence des pourcentages de réussite un peu plus faibles.

1. **Le bien être des élèves/le climat scolaire**
2. **Les apprentissages et le suivi des élèves**
3. **Les acteurs/la stratégie/le fonctionnement**

Pour chaque axe, plusieurs objectifs :

1. **Créer un bon climat scolaire/mettre en place des projets fédérateurs/associer les parents dans la vie de l'école.**
2. **Maitrise de la langue : augmenter son capital mots/être capable e s'exprimer à l'oral en utilisant du vocabulaire enrichi et diversifié/connaître la nature et la fonction des mots pour une meilleure utilisation orthographique.**

**Maitrise des techniques de calcul : améliorer la connaissance des nombres/mémoriser des faits numériques.**

3. **Créer une cohésion dans la nouvelle structure au niveau pédagogique (évaluations/suivis) /Implication des familles/Projets annuels/Cohésion avec le périscolaire**

- **Le programme Phare** : Programme mis en place pour lutter contre le harcèlement scolaire. Dans le cadre de ce programme, différentes actions ont été menées :

**Enquête menée à l'automne dès le CE2 :**

Cette enquête ne met pas en évidence de grosses difficultés pour les élèves de venir à l'école et de s'y sentir en danger. Les pourcentages des différents items correspondent aux pourcentages des écoles où les enquêtes ont été faites : pas de harcèlement dénoncé, des attitudes qui ne sont pas hors norme (bagarre/moqueries)

A ce jour, nous avons comme dans toutes les écoles des soucis d'entente qui ne peuvent être assimilés au harcèlement. Une vigilance est effectuée à ce sujet.

Plutôt rassurant : Le système mis en place pour les toilettes semble fonctionner puisque le pourcentage d'insécurité est plutôt faible (bracelets magnétiques demandés aux enseignants de surveillance de cour, pour un maximum de trois élèves à la fois par sanitaire). C'est toujours le point faible dans les écoles.

Mise en place « de messages clairs » entre élèves pour désamorcer les conflits et faire prendre conscience de la perception des actes et des conséquences sur les émotions ressenties.

**Les ateliers « café parents »** avec l'intervention des CEMEA sur 2 thèmes :

- le 12 mars de 17h30 à 19h : « dangers des réseaux sociaux ». Un groupe de 15 adultes présents et un groupe de 6 élèves. Echange entre parents/entre enfants/  
Ce RDV n'est pas une intervention descendante dans le sens où chacun peut s'exprimer sans jugement.
- Le 26 mars : « dangers des écrans chez les plus petits » A ce jour peu d'inscriptions. Merci à Mr le Maire de Mercey-le-Grand qui nous a mis en contact avec les CEMEA. Cette proposition en relation avec le Conseil Général est gratuite mais ne peut se faire qu'une fois dans l'école.

**La mise en place de la MPP** : méthode de la préoccupation partagée : c'est un protocole qui permet de désamorcer des conflits de situation de conflits entre élèves avant qu'ils ne dégénèrent. (Protocole précis avec 2 adultes référents dans l'école hors directeur) et nécessitant la formation des enseignants pour sa mise en place. Pour l'instant cette méthode n'a pas été utilisée.

- Recherche de contact pour avoir une intervention auprès des élèves de cycle 3 des sujets

du respect et de la différence garçons/filles. La psychologue scolaire a déjà fait une intervention dans les classes de cycle 2 et cycle 3 pour évoquer le bien-être, le harcèlement...

#### **4. L'EPS dans les classes :**

Les classes bénéficient des interventions de D. Rubio (éducateur sportif CCVM) pour des activités sportives diverses choisies par les enseignants. Ces activités sont bientôt terminées pour nous tous.

PS MS 1 : Acrosport

PS/MS2 : tir à l'arc et athlétisme

GS : jeux d'opposition

GS CP : Jeux d'opposition

CP CE1 : Course d'orientation

CE1 CE2 :

CE2 : acrosport

CM1 : Biathlon

CM1 CM2 : Athlétisme

CM2 : Athlétisme

Les classes de cycle 3 ont également les séances qui valident le « savoir rouler à vélo » avec une sortie en milieu ouvert. (en dernière période)

Toutes les classes ont bénéficié de séances balle ovale avec Damien Benay (Conseiller technique territorial du comité de rugby de Franche Comté et du Doubs). Les PS et MS sont restés en salle de motricité pour des petits jeux avec ballon ovale. Les autres classes ont eu des séances en extérieur sur le terrain.

**Participation à la semaine olympique** : la semaine du 2 au 5 avril est balisée. Notre école décline les journées de la façon suivante :

Le mardi 2 avril sera destiné aux chants et à la préparation d'une danse, qui seront présentés à la kermesse d'école de fin d'année.

Jeudi 4 avril : la course longue avec l'association Ela sera organisée.

Vendredi 5 avril : la journée sera consacrée à des ateliers JO. Dans chaque cycle, des groupes seront constitués et des ateliers d'activités seront proposés tout au long de la journée.

Ateliers sports/arts plastiques/handisport . Aboutissement sur une œuvre collective constituée des productions des élèves.

Le périscolaire sera présent auprès des élèves et participera aux activités.

**Le matériel EPS** : Le matériel EPS pour les cycles 2 et 3 est difficilement accessible : il est rangé à l'autre bout du bâtiment. Serait-ce possible de valider la demande d'armoires des devis établis ? La CCVM s'engage à en rediscuter.

#### **5. L'aisance aquatique :**

Mme Cuinet : Un camion piscine de prêt arrivera en septembre sur la CCVM, puis le camion définitif devrait arriver à la fin de l'année. Un planning sera mis en place pour circuler entre les écoles. La CCVM aura un maître-nageur à disposition et les inspectrices ont confirmé qu'un enseignant sera mis à disposition. L'aisance aquatique cible les maternelles (moyenne et grande section) en priorité

#### **6. Questions des parents :**

**RAS.**

Adresse mail du groupe de parents d'élèves élus : [parentsdeleves.lantenne@gmail.com](mailto:parentsdeleves.lantenne@gmail.com)

**Séance close à 20h30**

Prochain conseil d'école : mardi 18 juin 2024 à 18h à Lantenne-Vertière.

Directrice : Mme Heurteaux

Secrétaire : Mme Boillin